



Arnaque effico austria huissier dette 2004-2007 +200%

Par **ayoukik**, le **07/11/2012** à **19:28**

Bonjour,
Bonjour,
Merci par avance pour votre lecture et conseils
Voici mon cas :
J'ai eu une caution Lacapass Austria, en 2004 (date d'entrée logement) donc la caution ne dépasse pas trois ans, soit 2007 (nous sommes en 2012).
Suite à un 'accident' de santé je n'ai pu travaillé et donc rembourser l'avance caution ni payer mon loyer. Austria a donc pris le relais.
Par la suite j'ai eu d'autres incidents loyers que j'ai finalement totalement régularisé (ouf).
Par contre j'ai laissé traîner Austria qui a transmis mon dossier à Effico Sorecco. Ceux ci n'ont jamais voulu m'envoyer d'échéancier et je leur envoyais régulièrement 120 mois puis ai arrêté. Ils ont maintenant transmis mon dossier à un dossier qui a un titre exécutoire et m'a déposé des courriers mains propres dans ma boîte aux lettres pour saisie, après négociation j'ai versé 2 fois 150 euros.
Mais au vu de la somme importante : 3600 € (dont 400 euros d'intérêts) j'ai contacté Austria : je leur devais (1361 + 1163) moins les 300 euros et les plusieurs fois 120 euros le solde devrait être entre 1000 et 1500 euros, l'huissier me demande encore 3300 et j'ai l'impression de bien me faire avoir.
Sachant que j'ai perdu mon emploi et que j'attends une réponse de délai pour les impôts. L'as me propose un surendetement mais pour cette somme je trouve cela dommage.
Ma question : l'huissier peut-il saisir mon compte, n'y a-t-il pas un délai de prescription ? Sachant que les dates d'impayés sont entre juin 2004 et juin 2007 ?
L'huissier, Austria et Effico se renvoient la balle car Austria a "vendu" sa créance à Effico et je ne peux avoir ni détails, ni dates.
Avez-vous des conseils svp ?
Ps je suis allé au TGI de Créteil (il n'y a pas trace de jugement) et ils m'ont conseillé d'aller à Nogent, sachant que l'huissier m'a dit de demander un délai à Créteil (mais ça reste un délai sur une arnaque "plus de 200%" ça dépasse l'usure).
Merci par avance pour vos conseils et ou suggestion ou questions pour en savoir plus.
Merci aussi pour votre lecture,
A vous
lire
Cordialement
Ayoukik

Par **Marion2**, le **08/11/2012 à 08:32**

Bonjour,rnrn"Ils ont maintenant transmis mon dossier à un dossier qui a un titre exécutoire et m'a déposé des courriers mains propres dans ma boîte aux lettres pour saisie, après négociation j'ai versé 2 fois 150 euros"...rnrnCe n'est pas clair du tout !rnrnIl y a t'il un titre exécutoire ? Avez-vous eu et lu ce titre exécutoire ?rnrnLorsqu'on remet un courrier en mains propres, on ne le dépose pas dans la boîte aux lettres....rnrnEst-ce un huissier dont d'étude est dans votre ville qui a déposé ce courrier ?rnrnDe quand date votre dernier versement de 150€ ?

Par **ayoukik**, le **08/11/2012 à 08:51**

Bonjour,rnrnDésolé pour le manque de rigueur :rnrnIls m'ont envoyé un titre exécutoire que j'ai perdu je leur ai demandé de m'en envoyer un autre je devrais le recevoir dans la semaine.rnrnIls ont déposé un courrier dans ma boîte aux lettres déposé par quelqu'un avec le message : nous venons mardi ... procéder à l'inventaire de vos meubles soyez présent sinon on casse la porternrnJe pense que c'est un coursier qui a déposé le courrier, le notaire est dans mon département mais pas dans ma ville .rnrnLe dernier versement date du mois dernier (aux alentours du 17/10/2012)rnrnSuite à leur pression et ma situation mais la somme due à Astria était 2500 et j'ai dû verser au moins 1000 alors qu'on me demande maintenant plus de 3000 c'est invivable comme situation et je ne sais plus quoi faire (par contre le temps que je retrouve un travail elle m'a dit ok pour des versements plus petits, est-ce que 50 € par mois suffisent à éviter la saisie sur mon compte? Comment puis-je contester le montant, négocier pour une arnaque de ce genre c'est incroyable rnrnMerci pour vos questions si rapides

Par **Marion2**, le **08/11/2012 à 10:27**

C'est l'huissier qui vous a envoyé un titre exécutoire ? Était-ce le titre exécutoire original ?

Par **ayoukik**, le **08/11/2012 à 12:05**

Pour vous répondre rapidement,rnrnJ'ai jeté ce titre exécutoire et j'ai demandé à l'huissier qu'il m'en envoie un nouveau, réticent au début il m'a dit hier qu'il me le renvoyait avec le compte rendu du jugement. Donc je l'attends. Au tgi de Créteil il n'en a aucune trace et m'ont conseillé d'aller au tribunal de Nogent, j'y vais donc demain et pourrais vous en dire plus.rnrnMerci encore je donne les nouvelles dès demainrnrnCordialement

Par **Marion2**, le **08/11/2012 à 12:11**

Oui, tenez-nous au courant. Je vous ai envoyé un message privé, merci d'y

répondre.rnrnCordialement.

Par **ayoukik**, le **08/11/2012** à **12:56**

Je bien eu votre massage, je viens de vous répondre et vous tiens informé dès que j'ai la réponse
rnrnBien cordialement